



26ème BOURSE d'ÉCHANGES RETRO

Hall Mendès France - Cours Charles De Gaulle - 17100 SAINTES

06 ET 07 Novembre 2021

FORMULAIRE DE RESERVATION EN INTERIEUR

Déballage autorisé le vendredi 05 à partir de 15h00 (impératif) et 6h00 le samedi 06

Chaque exposant devra décharger son véhicule et immédiatement aller le stationner à l'extérieur

Remballage autorisé le dimanche 07 à partir de 16h00

Toute place NON occupée à 8h00 sera automatiquement redistribuée

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : VILLE :

Téléphone : .../.../.../.../... Courriel :

ATTENTION : les emplacements seront affectés en fonction de l'ordre d'enregistrement

Professionnel R.C N° :

Particulier (carte identité ou permis de conduire) N° :

Matériel Exposé :

Aucun engagement sera pris en compte sans votre réservation remplie et renvoyée par courrier et le chèque à l'ordre du CSVE

TARIFS POUR L'INTERIEUR Samedi 06/Dimanche 07

MUR : 10.00 € /ml Xml =€

Allée : 8.00 € /ml Xml =€

ILOT : 8 € /m² X M² =€

Précisez vos dimensions larg.....x long =m².

Table(s) 2ml: 2.00€ x =€

Forfait EDF : 10.00 € OUI // NON =€

TOTAL DE VOTRE RESERVATION = €

En cas de désistement après le 23 octobre 2021, l'engagement ne sera pas remboursé

L'exposant déclare vendre et échanger que des objets dont il est le propriétaire

Et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessous

Fait à Le2021

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

L'INSCRIPTION doit nous parvenir impérativement **AVANT LE 23 Octobre 2021** à :
Club Saintongeais de Véhicules d'Époque — Maison des Associations 31 rue du Cormier 17100 SAINTES

Contact : 07.81.45.39.50 ou 07.67.28.14.17



Maison des Associations-Sébastien de Brouard
31 Rue du Cormier
17100 SAINTES

REGLEMENT INTERIEUR / EXTERIEUR
de la 26^{ème} Bourse d'Echange AUTOS-MOTOS 2021 organisée par le CSVE.

Mesdames, Messieurs les exposants,

Le **CSVE**, organisateur de la bourse d'échange auto -moto , vous souhaite la bienvenu à SAINTES

Tous les bénévoles de notre association feront le maximum pour vous rendre ce weekend agréable et conviviale.

C'est avec plaisir que **nous offrons à chaque exposant 2 jetons** à consommer à votre gré.

De plus, nous offrons **l'apéritif samedi à 19 heures aux exposants.**

Nous vous demandons de respecter les dispositions légales et réglementaires ainsi que le règlement de la Bourse d'échanges et notamment :

- **l'obligation d'inscription** auprès des organisateurs
- **le respect des limites de l'emplacement** réservé pour chaque stand
- l'interdiction de vente de nourriture, de boissons et de tout ce qui n'a pas attiré à la vocation

de la bourse échanges

- **pas de vente de vêtement postérieur à 1960 en INTERIEUR les déchets**
- pas d'installation de Tivoli en intérieur
- respecter l'INTERDICTION DE FUMER en INTERIEUR
- pas de possibilité de radio ou autres musique en INTERIEUR
- **aucune fixation au sol pour l'extérieur et dans les murs pour l'intérieur**
- **le respect du code de la route** à l'intérieur du périmètre de la Bourse d'Echanges et de ses abords

Abords .Tant pour la circulation que pour le stationnement des véhicules

- autant que possible **l'affichage du prix de chaque article** proposé à la vente
- **l'obligation de se conformer aux éventuels contrôles** des services de l'ordre, police ou gendarmerie, et

des services de l'état.

Les organisateurs de la « bourse d'échanges » :

➤ décline toutes responsabilités concernant les accidents qui pourraient survenir, les vols d'objets ou les déprédations qui pourraient être commises sur les objets destinés à la vente, les véhicules, ou tout autre objet appartenant aux exposants ou aux visiteurs.

➤ invitent les exposants à prendre toutes mesures nécessaires afin que le stationnement de leur véhicule ne puisse occasionner de gêne à autrui, l'accès et la circulation des services de sécurité dans l'enceinte de la « bourse d'échanges »(mettre feuille dûment remplie sous le pare brise pour reconnaître les exposants)

- demandent aux participants de se conformer aux consignes données

Seuls les emplacements payés d'avance sont réservés. Les autres placements se feront en fonction des arrivées et selon la capacité d'accueil encore disponible.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement après le 31 Octobre 2020, sauf cas de force majeure.

Il sera remis à chaque exposant un **sac poubelle** permettant de recevoir les déchets, papier et autres détrit. Chaque exposant est tenu de laisser son emplacement propre à la fin de la « bourse échanges »

Le non respect de l'une des clauses du présent règlement, peut entraîner l'exclusion immédiate du contrevenant.

L'équipe organisatrice de la « bourse d'échanges »vous remercie de votre participation et vous souhaite un excellent week-end.

INSCRIRE « lu et approuvé » dater et signer